

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2016



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

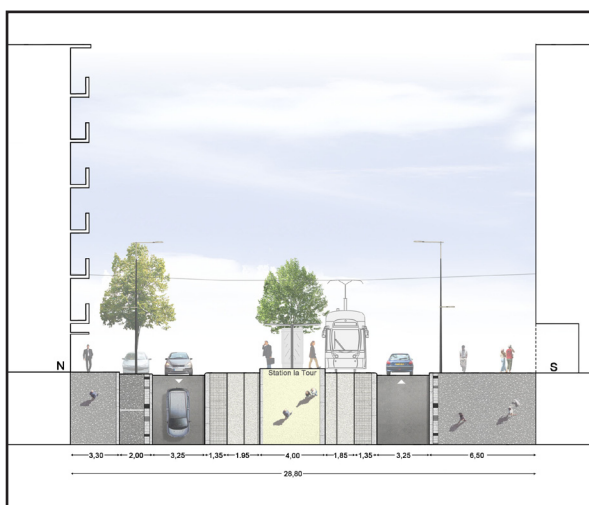
À Annemasse, le 28 avril 2016

A l'occasion du dernier conseil communautaire du 27 avril 2016, les élus communautaires d'Annemasse Agglo se sont positionnés sur les points importants suivants :

Mobilité : un vote à l'unanimité du financement des projets de tramway et de voie verte.

- Les travaux du prolongement du tram débuteront dès janvier 2017 pour une mise en service fin 2019 de la douane de Moëllesulaz, à Gaillard, jusqu'à la rue du Parc, à Annemasse. La 2^e phase de travaux, à partir de 2020 permettra d'atteindre le terminus situé au Perrier au cœur d'Annemasse.
- Pour la Voie Verte, les travaux débuteront l'été prochain à Bonne et la majorité des 12 km de voies réservées aux modes doux sera opérationnelle dès la fin 2017.

« Nous ne sommes plus en projet, mais en phase de réalisation et de chantier » s'est réjoui Christian Dupessey, Président d'Annemasse Agglo.



Plan de coupe du futur tracé du tram



Vue 3D de la voie verte

Contact presse :

Jean-Marc BORREDON - jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr - tél. +33(0)4 50 87 83 00 - Portable +33 (0)6 33 10 15 10

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2016



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

Culture : fonds du livre d'artiste et mise en réseau des bibliothèques de l'agglomération.

- Fonds du livre d'artiste de Lucinges

La commune de Lucinges dispose d'un patrimoine culturel important de près de 700 livres d'artistes dont des oeuvres de Michel Butor réalisées en collaboration avec différents artistes. Les élus communautaires ont ainsi étudié en séance le projet de création d'une bibliothèque publique dans le Château de Lucinges ayant pour vocation de valoriser et mettre en valeur ce fonds exceptionnel et rayonnant pour l'agglomération.



Il s'agit pour l'agglomération de démocratiser le livre d'artiste et le fonds unique constitué jusqu'ici en favorisant l'accès à la culture pour tous. Les élus ont ainsi statué positivement sur ce projet qui s'accompagnera de résidences d'artistes et d'actions de médiations culturelles à l'attention des scolaires notamment. Le transfert effectif de la compétence étant prévue au 1^{er} janvier 2019.

- Mise en réseau des bibliothèques du territoire de l'agglomération

Le conseil communautaire a étudié et statué positivement sur la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques communales du territoire. Cette action permettra de donner un accès unique aux fonds bibliothécaires des communes et ce à l'ensemble des habitants de l'agglo via notamment une carte unique de prêt.

Cette décision qui tend à moderniser le service public sera effective après examen des conseils municipaux des 12 communes d'Annemasse Agglo, celui-ci devant intervenir dans les 3 prochains mois. La mise en oeuvre interviendra ensuite après une phase d'étude nécessaire de mise en cohérence technique des différents outils informatiques existants dans chaque structure.

Contact presse :

Jean-Marc BORREDON - jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr - tél. +33(0)4 50 87 83 00 - Portable +33 (0)6 33 10 15 10